

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 08.033**

L'An deux Mille Huit, le 14 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 7 avril 2008

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 7 avril 2008

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme LIGEARD représentée par M. GONZALEZ

Mme PELLET représentée par M. DENIS

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **Convention d'Objectifs entre la Collectivité et l'Association**  
**« DEPARTEMENT ANIMATION »**  
**Année 2008**

**RAPPORTEUR** : M. LABIA

**VOTE** : 3 ABSTENTIONS  
**UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000 et compte-tenu du montant des subventions qu'il est prévu de verser à certaines associations au titre de l'exercice 2008, il est nécessaire de conclure, avec les associations dont la subvention est supérieure à la somme de 23.000 euros, une convention d'objectifs.

Il est donc proposé d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association «DEPARTEMENT ANIMATION»

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de convention présenté,
- APRES en avoir délibéré,

### **D E C I D E**

- D'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association «DEPARTEMENT ANIMATION»,
- D'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours,
- D'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention d'objectifs précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 avril 2008

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Henri LE GUEUT



## Convention Générale d'Objectifs

**Entre la Collectivité  
et l'Association**

**DEPARTEMENT ANIMATION**

ENTRE

**La Ville de ROYAN** représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date **du 14 Avril 2008, déposée en Sous-Préfecture le 16 Avril 2008,**

D'UNE PART,

ET

**L'Association DEPARTEMENT ANIMATION**, association loi de 1901, déclarée en Sous Préfecture de ROCHEFORT le 24 juillet 1990, sous le numéro 0172003011, représentée par son Président en exercice, Monsieur Alain BUENAVENTES, dûment habilité à l'effet des présentes,  
Ci après désignée *l'Association*,

D'AUTRE PART,

### IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

En exécution de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1<sup>er</sup> du décret 2001-495 du 6 janvier 2001, la commune et *l'association* ont décidé de conclure, **pour l'année 2008**, une convention d'objectif destinée à :

- Assurer la transparence des relations entre la commune et *l'association*,
- Définir les obligations réciproques des parties en délimitant l'engagement de la commune en fonction d'objectifs précis,
- Fixer les règles relatives au fonctionnement de *l'association* et notamment celles relatives au respect des normes comptables et de gestion et aux modalités de contrôle des comptes et de l'activité de *l'association*.

Enfin la commune souhaite, au travers de cette convention, affirmer sa volonté de promouvoir le développement de l'animation tant sportive que culturelle ou de loisirs.

### IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

## ARTICLE 1

L'Association **DEPARTEMENT ANIMATION** a notamment pour objet :

- L'organisation, la réalisation, ou éventuellement, l'assistance technique de grandes manifestations touristiques, culturelles et sportives

A ce titre, le **DEPARTEMENT ANIMATION** est titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles de troisième catégorie, licence numéro 3-10375, en la personne de Monsieur Alain Buenaventures.

En outre, selon la convention numéro U/17/069/1999 – Av 2 en date du 14 décembre 2001 conclue entre la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le **DEPARTEMENT ANIMATION** est reconnu activité sociale.

L'Association s'engage également par la présente convention à :

- Organiser les événements prévisionnels figurant sur le planning joint en annexe 1,
- Soutenir les associations royannaises au besoin par la mise à disposition de matériels, de conseils ou d'aides logistiques,
- Assurer la gestion de l'affichage municipal et l'annonce des manifestations aux entrées de ville.

Compte tenu de l'intérêt que présentent ces actions pour la politique sportive, touristique et culturelle de la ville de Royan, la collectivité a décidé d'en faciliter la réalisation en allouant des moyens financiers à l'Association.

## ARTICLE 2

En contrepartie l'Association, dont les comptes sont établis pour un exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, devra justifier du fonctionnement de ses activités conformément à la vocation arrêtée à l'article 1 ci-dessus et, en particulier, elle devra :

- **Indiquer** les données statistiques des différentes manifestations comme, par exemple, la fréquentation des diverses manifestations.
- **Communiquer** à la ville de Royan, au plus tard le 30 avril de l'année suivant la date de clôture du dernier exercice comptable, son compte de résultat (ou compte de dépenses et recettes) certifiés par le président **ou** le trésorier ainsi que le rapport d'activité de l'année écoulée.
- **Fournir** régulièrement les procès-verbaux des assemblées générales et du conseil d'administration, ainsi que toutes les modifications intervenues dans les statuts, la composition du conseil d'administration et du bureau.
- **Tenir** sa comptabilité par référence aux principes du plan comptable général 1982 et aux avis du centre national de la comptabilité relatifs au secteur associatif.
- **Accepter** le contrôle de ses finances, de sa gestion et de l'utilisation des fonds publics par la ville.

## ARTICLE 3

La ville s'engage à verser **la somme de 457.000 euros (Quatre cent cinquante sept mille euros).**

Cette somme sera versée en trois termes :

- 190.000 euros le 30 avril 2008
- 190.000 euros le 30 juillet 2008
- 77.000 euros le 30 novembre 2008

Au cas où la Ville considérerait que les objectifs assignés à l'Association ne sont pas réels ou suffisants dans leur mise en œuvre, elle mettra en demeure l'Association, par lettre recommandée avec accusé de réception, de s'y conformer. Un ordre de reversement sera émis si nécessaire. La réfaction s'effectuera sur l'exercice suivant.

Fait à ROYAN, le 22 AVR. 2008

P/ Le Député-Maire,

Le Premier Adjoint

H. de Gueyffier

Pour l'Association,

Le Président,



DEPARTEMENT ANIMATION

## PROGRAMME PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2008

1. Une Patinoire sur la Plage – jusqu’au 24 février
2. Station de sport d’hiver – jusqu’au 13 janvier
3. Concert jeunes au stade– 19 janvier
4. Soirée DJ à la patinoire – 11 janvier
5. Soirée DJ à la patinoire – 1er février
6. Concert jeunes au stade– 9 février
7. Soirée DJ à la patinoire – 22 février
8. L’oiseau sur la plage – expo d’oiseaux du monde – 26 & 27 avril
9. Océanis, Mer, Santé & Nutrition – du 1<sup>er</sup> au 4 mai
10. Week-end des Loisirs créatifs – du 8 au 12 mai
11. Expo La Matière dans tous ses États – 17 & 18 mai
12. Expo photo – 24 & 25 mai
13. Week-end jeux – 31 mai & 1<sup>er</sup> juin
14. Bal du 14 juillet
15. Révélation musicale concert « Singes savants »
16. Révélation musicale concert « Deeann bad soul band »
17. Révélation musicale Concert « Morgan Ji »
18. 4<sup>ème</sup> Festival des Marmots – 2 & 3 août
19. 2<sup>èmes</sup> rencontres Polyphoniques – 5 & 6 août
20. Bal du 15 août
21. 11<sup>ème</sup> Forum de la vie associative -25 & 26 octobre
22. Les voix en or - 1<sup>er</sup> novembre
23. Championnat de France de Freestyle foot - 2 novembre
24. Mardi de l’âge d’or - 4 novembre
25. L’Enfance en fête - 5 novembre
26. Les Binuchards en concert - 7 novembre
27. Battle de hip hop - 8 novembre
28. JOSEM - 9 novembre
29. Concert non défini -11 novembre
30. Patinoire à partir 29 novembre 2008
31. Soirée DJ à la patinoire - 5 décembre
32. Soirée DJ à la patinoire - 12 décembre
33. Marché de Noël – à partir 6 décembre
34. Ferme miniature – à partir 6 décembre
35. Station de sport d’hiver à partir du 13 décembre

Logistique : pole jeunesse, rêve d’Icare, FIJ, challenge des entreprises, triathlon, tennis, 48 heures, jumping, tour de France à la voile, violon sur le sable, etc..